Image not found or type unknown

prcédure à suivre pour un divorce entre une americaine et un nord

Par **perla75**, le **19/09/2011** à **20:33**

j'ai un ami nord africain qui a vécu aux usa et qui s'est marié à las vegas avec une américaine. Après 2 ans de mariage, il a malheureusement été expulsé et il n'a plus le droit d'entrer dans le territoire américain pendant 10 ans. maintenant le problème qui se pose c'est qu'il veut divorcer mais il n'arrive pas à connaitre la procédure à suivre surtout qu'il est incapable d'aller aux usa pour entamer la procédure. S'il vous plait si quelqu'un pourrait lui donner des infos fiables ça serait vraiment aimable à vous. merci d'avance

Par **Domil**, le **19/09/2011** à **21:30**

Il doit prendre contact avec le conjoint en question pour voir déjà s'il veut divorcer. Ensuite, s'il refuse, il faut prendre un avocat.

Par **perla75**, le **19/09/2011** à **21:38**

le problème c'est qu'elle refuse de divorcer... il doit consulter un avocat dans son pays d'origine?? ou bien aux usa dans ce cas ça ne sera pas évident !!! Est- ce qu'il peut entamer la procédure du divorce dans pays??? bon la question qui résume tout est ce qu'il peut divorcer dans son pays sans être obligé d'aller aux usa ???????

Par **Domil**, le **19/09/2011** à **21:45**

Il doit prendre un avocat aux USA. Le lieu du seul domicile conjugal était aux USA, je ne vois pas comment la justice de son pays pourrait être compétent

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés